

PERMANENCES MISSION LOCALE

Madame, Monsieur le Maire,

Je vous remercie de bien vouloir diffuser cette information auprès des jeunes de votre commune :

“ Ayant vocation d'accueillir, d'informer, d'orienter et d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'emploi ”, un conseiller de la Mission Locale pour l'Insertion Sociale et Professionnelle des Jeunes de l'Arrondissement de Château-Thierry assurera une permanence :

en Mairie de CHARLY SUR MARNE de 14 heures à 15 heures 30

- le mardi 3 septembre 2019
- le mardi 1^{er} octobre 2019
- le mardi 5 novembre 2019
- le mardi 3 décembre 2019

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-Paul CLERBOIS

Président

